

Image not found or type unknown



Retard de fin de travaux voirie dans lotissement privé.

Par **richard03**, le **27/07/2011** à **22:53**

Bonsoir, les travaux de voiries de notre lotissement (qui est privé) devaient se terminer le 21 juillet 2011. Notre lotisseur avait reçu de la mairie une extension de la date de fin de travaux (délai de 2 ans). Hors à ce jour le 27 juillet 2011 les travaux ne sont pas prêts à être finis. Nous avons également remarqué avec les autres copropriétaires des malversations sur les travaux déjà finis (mauvais état de la chaussée etc...). Peut-on créer une association de défense pour pouvoir parler en une seule voix et avoir plus de poids auprès des services compétents. merci.

Par **Domil**, le **28/07/2011** à **12:46**

et l'ASL ? c'est fait pour ça